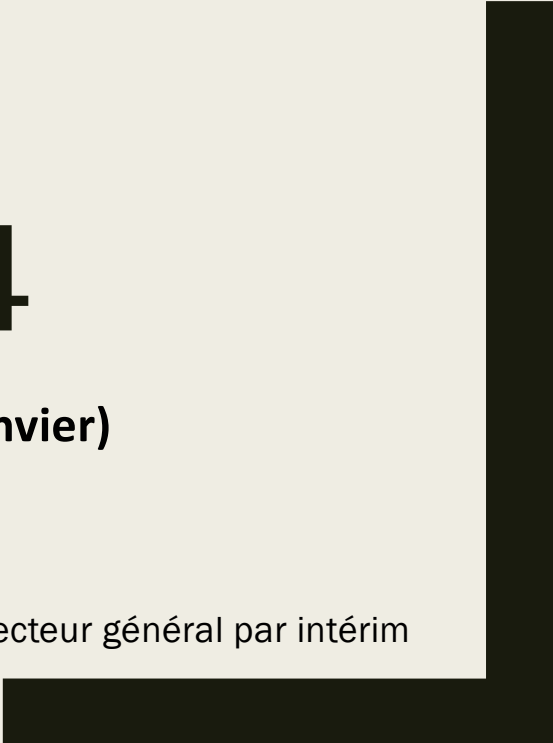




# DOTATION 2023-2024

**(suite document 7.3 – CA public 21 janvier)**

Bertrand Dupain, directeur général par intérim



# Mise en contexte

Chaque année, la dotation en personnel (enseignants et personnels de soutien) est un moment essentiel jouant un rôle capital dans la vie des communautés-écoles ainsi que dans l'effort de rétention et de gain mené par le CSF. La dotation des niveaux secondaires et principalement des niveaux 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années doit être menée avec grande prudence.

Renouant avec le passé, le Conseil d'administration du CSF a mandaté le directeur général par intérim de prendre toutes les mesures pour assurer l'élaboration de la dotation des écoles 2023-24 avec toute la transparence et la collaboration possible. Il a également indiqué que cette dotation devait donner la priorité aux réinvestissements dans la salle de classe au profit de l'inclusion et du soutien aux élèves connaissant des défis.

# Moyens d'élaboration mis en place

- ⇒ Suite à la résolution du CA du 21 janvier 2023 (5.9 Processus de collaboration 3 CP, CE, CA), les grandes lignes de la dotation 2023-24 ont été annoncées.
- ⇒ Suite à la résolution du CA du 21 janvier 2023 (7.3, Dotation — Élargissement de l'éducation francophone), un processus de dotation a été établi. Il plaçait l'élaboration de la dotation au centre du processus de construction du budget, précisait les grandes étapes de l'élaboration, mentionnait le rôle essentiel du Comité du personnel, du Comité des partenaires des écoles et des CECREA (Comité école-conseil du rehaussement de l'éducation autochtone).
- ⇒ Suite aux résolutions du CA du 21 janvier 2023 (7.16 et 7.17, Planification budgétaire 2023-24 et Planification budgétaire 2023-24 — consultation), un sondage auprès de la communauté était envoyé. Ce sondage offrait aux membres du CSF (parents, employés, élèves, etc.) la possibilité d'exprimer leurs suggestions au sujet des postes budgétaires, dont certains font partie de la dotation comme : taille et composition des classes, choix de cours, services spécialisés, service de counseling, etc.

⇒ Les équipes de direction des écoles sont les principaux leaders pédagogiques du CSF. Elles sont les mieux placées pour connaître les besoins des élèves et du personnel desservant les établissements dont elles ont la charge. Les 11 janvier et 3 février, le directeur général par intérim réunissait un groupe de réflexion au sujet de l'élaboration de la dotation des écoles 2023-24. Le directeur général par intérim rencontrait également les directions des écoles lors de tables de gestion virtuelles (les 4 et 18 janvier et le 1<sup>er</sup> février) ainsi que lors d'une table de gestion en présentiel les 16 et 17 février.

# Transparence

L'élaboration de la dotation des écoles s'appuie sur de nombreux documents:

- La Loi scolaire de la Colombie-Britannique ;
- Les Conventions collectives du CSF avec le personnel enseignant et personnel de soutien (incluant le SD93 CSF Restored Language) ;
- Les politiques du Conseil scolaire francophone ;
- Les résolutions des divers CA du CSF (le directeur général par intérim souhaite s'appuyer sur les 22 résolutions passées entre 2014 et 2018 concernant la dotation des écoles).

L'élaboration de la dotation des écoles doit également prendre en compte le contexte particulier du CSF (statut des écoles, taille des écoles, composition des écoles) et le contexte historique de la période (post COVID, etc.).

# Informations au sujet de l'élaboration

## a) Prévisions année 2023-24

Fournis par le service de la technologie, les effectifs prévisionnels sont la base de l'élaboration de la dotation de chaque école.

Année	2019-2020	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Effectifs (nombres)	6240	6246	6434	6264	6165
Taux d'augmentation	+1.8	+3.3	-0.2	-2.6	-1.5

Les prévisions d'effectifs permettent également d'envisager une large proportion des revenus à recevoir en provenance du Ministère par le CSF. Ainsi, nous devons envisager une baisse de **1.5%** du budget du CSF (à laquelle pourraient s'ajouter d'autres éléments).

## b) Mise en place d'une année de référence

L'année 2022-23 est désignée comme année de référence. Ce processus permet au bureau central de calibrer le déploiement à venir (voir document en annexe).

	ETP / heures	Million \$
Direction	51	8.7
Enseignant	460.93	46.9
Soutien	9436	15.2
<b>TOTAL</b>		<b>70.8</b>

## c) Élaboration de la dotation

### 1ère étape : nombres de classes

Cette première étape a pour objectif d'évaluer le nombre de classes attribué en fonction des prévisions à chaque école .

Niveau	Nombre de classes	Taux
M à 3 <sup>e</sup> année	123	41.6 %
4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année	95	32.4%
7 <sup>e</sup> à 9 <sup>e</sup> année	50	16.9%
10 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup> année	27	9.1%
<b>TOTAL</b>	<b>295</b>	<b>100%</b>

## 2<sup>e</sup> étape : restauration

En 2015 la restauration de paramètres organisationnels imposait aux conseils scolaires de rapporter différentes altérations de dotation au ministère à des fins de financement.

### Enseignement

Niveau	Nombre de classes	ETP
M à 3 <sup>e</sup> année	16	17.26
4 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année	21	23.90
7 <sup>e</sup> à 9 <sup>e</sup> année	11	13.58
10 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup> année	2	02.36
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>57.05</b>

Nombre de classes avant restauration : 245 classes

Nombre de classes après restauration : 295 classes

**Total: 50 classes**

### Bibliothécaire

<b>TOTAL</b>	<b>8.72</b>
--------------	-------------

### Classe ressources

Année de base	5.20
Année 2023-24	17.90
DIFFÉRENCE	12.70
<b>TOTAL</b>	<b>78.47</b>

N.B. Le travail mené par le directeur général par intérim permettait de dégager 10 ETP supplémentaires par rapport à l'année précédente équivalent à un ajout budgétaire supérieur à 1M\$.



### 3<sup>e</sup> étape :

Si les deux premières étapes ne laissent aucune place à l'interprétation et à discussion, en revanche, certains paramètres de la dernière étape ouvrent des possibilités d'aménagements au Conseil d'administration du CSF.

#### Dotation des directions

En 2022-23, la dotation en direction équivalait à 51 ETP pour un ensemble de 38 établissements scolaires. Outre les tâches d'administration, la plupart des équipes de direction performe des tâches d'enseignement.

	ETP
Enseignement (2022-23)	10.40
38 directions ou équipes de direction (+0,10 ETP)	3.80

1 ETP = salaire moyen d'un enseignant 103 530\$

## ❑ ELA : enseignement de la langue anglaise

Du niveau 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année, le CSF, depuis sa création, ajoute 0.06 ETP par classe pour l'enseignement de la langue anglaise. Aucun texte ne l'oblige à cet ajout.

Temps de préparation 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année

i) Avec ELA :  $1\ 139 \times 95 = 108.2$  ETP

ii) Sans ELA :  $1\ 079 \times 95 = 102.5$  ETP

Différence : 5.7 ETP

1 ETP = salaire moyen d'un enseignant 103 530\$

## ☐ Horaire du secondaire

L'organisation des plages horaires des niveaux secondaires fait partie des prérogatives du Conseil scolaire. En 2022-23, le bureau central du CSF imposait des créneaux horaires de 75 minutes au lieu de celles de 60 minutes en vigueur depuis plus sept (7) années. Cet aménagement avait pour unique raison une réalité budgétaire et ne prenait pas en compte l'aspect pédagogique.

Choix des écoles : horaire de 60 minutes ou 75 minutes.

Comparaison niveaux: 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> années

Nombre de classe		1		2		3		4		Total
Total de classe		25		13		6		3		
<b>Dotation 60 min.</b>	<b>Dotation 75 min.</b>	1.23 ETP	1.14 ETP	1.14 ETP	1.14 ETP	1.18 ETP	1.14 ETP	1.23 ETP	1.14 ETP	
25 heures		30.75		14.82		7.08		3.68		56.34
24 heures		28.50		14.82		6.84		3.42		53.58
Différence										2.76

N. B. La différence principale vient d'un deuxième choix en Beaux-Arts. La différence de la 25<sup>e</sup> heure corrigée serait de 1.36 ETP (à condition que toutes les écoles choisissent cette option).

1 ETP = salaire moyen d'un enseignant 103 530\$

**☐ Nombre de cours minimum en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années**

En 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années, le financement du ministère s'effectue à l'unité, pour chaque cours pris par chaque élève de ces deux niveaux.

L'ensemble des revenus du CSF provient de ce financement.

Pour 528 élèves en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années

N. B. Revenus par cours par élèves = 1 113 \$.

Nombre de cours	8	7	6	5
Revenus	4.8	4.2	3.6	3.0
Différences		0.6	1.2	1.8

En million de \$

Comparaison en ETP (salaire moyen d'un enseignant 103 530 \$)

Montant \$	ETP
0.6	5.8
1.2	11.6
1.8	17.4

En million de \$

Nécessité d'expliquer l'importance d'un horaire complet aux élèves et aux parents .

## ❑ Écoles hétérogènes

Le CSF compte neuf (9) écoles secondaires dites hétérogènes. Ces écoles offrent certains cours en français, directement sous la juridiction du CSF, certains cours achetés aux conseils scolaires anglophones locaux. Ces neuf (9) écoles hétérogènes sont situées dans les locaux d'écoles anglophones.

Le Conseil d'administration 2021-2022 a mandaté le bureau central du CSF d'accroître les choix de cours en français afin d'entamer la transition de ces programmes vers une structure homogène où tous les cours sont en français.

Le service de l'élargissement de l'éducation francophone, en 2022-2023, a accru la dotation des neuf (9) établissements concernés comme moyen de mise en œuvre de cette orientation.

	2020-2021	2022-2023
ETP	7.63	15.41

Cette initiative visait à l'augmentation du nombre des élèves fréquentant ces programmes.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Nombre d'élèves des programmes hétérogènes	267	263	244

## Cours autochtones

En 2020-21, le ministère de l'Éducation et des Services à la petite enfance incluait dans le cursus scolaire des élèves de la Colombie-Britannique l'obligation de prendre un cours d'éducation autochtone en 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années.

Création d'un cours autochtone créerait un revenu de :

Nombre d'élèves 11 <sup>e</sup>	Revenu d'un cours	Total
236	1 113	262 668 \$

La création d'un cours en ligne revêtirait plusieurs avantages.

## Dotation en counseling et orthopédagogie

Le système d'éducation public et le CSF en particulier prône l'inclusion et le soutien aux élèves rencontrant des défis dans la poursuite de leur processus d'apprentissage. La pandémie du COVID a exacerbé de nombreuses situations. Le counseling et l'orthopédagogie sont des positions privilégiées pour offrir le soutien nécessaire à la population des élèves vulnérables du CSF.

## Dotation en counseling

i) 6125 élèves : 404 = 15.1 ETP

ii) 6125 élèves : 693 = 8.8 ETP

Différence : 8.7 ETP

## Dotation en orthopédagogie

i) 6125 élèves : 404 = 15.1 ETP

ii) 6125 élèves : 504 = 12.2 ETP

Différence : 2.9 ETP

N.B. L'ajout de dotation en classe ressources est déjà compris au sein du processus de restauration.

## ❑ Secrétariat des écoles

La dotation (heure/semaine) du personnel de secrétariat des écoles répond à des critères mis en place en 2014.

Nombre d'élèves	Assistance administrative	Commis bureau	Préposé accueil
1 à 75	25	-	-
76 à 125	25	5	-
126 à 200	25	10	-
201 à 400	35	20	5
401 à 600	55	30	10
601 à 800	70	40	15

En 2022-23, la masse salariale du personnel de secrétariat était :

	Heures	\$
Assistance administrative	1286	2 170 193
Commis de bureau	275	398 750
Préposé à l'accueil	115	161 000
<b>TOTAL</b>	<b>1676</b>	<b>2 729 943</b>



## ☐ **Ambassadeur culturel**

Afin de pallier au manque de moniteurs de langue pourvus par les instances fédérales (programme Odysée et PLOÉ) le CSF a établi les ambassadeurs culturels.

	Heures	Coûts \$
Intervenants jeunesse	175	287 000
Intervenants culturels	269	431 739
<b>Total</b>	<b>444</b>	<b>718 739</b>

Auquel s'ajoute 1.3 ETP (134 329\$) en ambassadeur culturel francophone enseignant.

## ☐ **Commis de bibliothèque**

Avant le processus de restauration réinstaurant la position d'enseignant bibliothécaire, le CSF avait établi la position de commis de bibliothèque en 2014.

Nombre d'élèves	Heures de commis
- 200	12.5
201 - 500	25
+ 500	37.5

N.B. En 2022-23, ces paramètres étaient revisités et diminués à des fins budgétaires.

Heures	Taux horaire annuel	Coûts \$
<b>495</b>	<b>1 490 \$</b>	<b>737 550</b>

## ❑ Dotation APS

En 2018, afin de favoriser le soutien aux élèves et la rétention du personnel d'aide pédagogique spécialisé, le Conseil d'administration du CSF sur proposition du directeur général instaurait l'équation suivante :

$$\text{Nombre d'élèves de l'école} \times 0.05 (5\%) \times 12.5 \text{ heures}$$

En 2022-23, la dotation des heures d'APS, APSO, APSV, APSN, LIF était la suivante :

Heures	Coûts Million \$
4 031	6 764 018

N. B. : Taux horaire annuel : 1 678 \$

N.B. Pour des raisons budgétaires 600 heures ne furent jamais attribuées en 2022-23.

## ❑ EPAL (école virtuelle)

En 2021, le conseil scolaire restructurait son école virtuelle en la rendant accessible aux élèves de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année et aux adultes.

Dépenses	
Ressources humaines	1.1
Revenus	
Élèves (CSF)	0.36
Autres	0.15
Solde	- 0.5

En million de dollars

### ❑ Structure administrative du bureau central

Dans les dernières années, la structure administrative du bureau central du CSF connaissait une expansion et un accroissement de sa dotation et de sa masse salariale.

Année	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023*
Salaire en million \$ (budget amendé)	4.9	5.9	6.4	5.1

\* Préliminaire

### ❑ Quantification de la dotation 2022-23

Afin de mieux appréhender la repartitions des revenus du CSF dans le cadre du processus de dotation des écoles, un dernier tableau peut être utile.

	\$	Taux
Revenus du CSF	118.1	100 %
Masse salariale école	70.9	60 %

# Propositions pour résolution du CA du directeur général par intérim

## **Recommandation n°1**

### **Rationnel:**

Parce que le soutien aux élèves les plus vulnérables tant au niveau émotionnel qu'au niveau d'apprentissage est une priorité du CA, le directeur général par intérim recommande que :

### **Recommandation:**

La dotation en counseling soit portée au ratio de 1:404 ainsi que celui de l'orthopédagogie dans toutes les écoles du CSF.

## **Recommandation n°2**

### **Rationnel:**

Parce que le soutien aux élèves les plus vulnérables tant au niveau émotionnel qu'au niveau d'apprentissage est une priorité du CA, le directeur général par intérim recommande que :

### **Recommandation:**

La dotation des écoles Anne-Hébert et Gabrielle-Roy soit accrue afin de permettre la mise en place d'une structure adéquate correspondant aux besoins de la population des élèves fréquentant ces deux établissements.

## Recommandation n°3

### Rationnel:

Parce que l'équilibre budgétaire est l'une des grandes obligations du CA et parce que la somme de 70M \$ est fixée comme référence dans l'élaboration de la dotation des écoles 2023-24, le directeur général par intérim recommande que :

### Recommandation:

La priorisation des aménagements budgétaires (si nécessaire) porte sur les dotations suivantes :

1. Interruption de la dotation de 0.06 ETP par classe de 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année en ELA;
2. Aménagement jusqu'à concurrence de 1M\$ de la masse salariale du bureau central et révision de l'organigramme;
3. Diminution d'environ ¼ du budget de l'EPAL (école virtuelle);
4. Révision de la dotation attribuée en 2022-23 dans les écoles hétérogènes;
5. Augmentation de 0.1 ETP du temps d'enseignement des équipes de direction d'école du CSF;
6. Révision des heures de commis de bibliothèque à concurrence d'au moins une journée d'ouverture de la bibliothèque pour les petites écoles (ETP et heures de commis combinés).

Priorités en débat avec le RDF